

INFORMATIONS

Après réception de votre dossier, il vous sera envoyé les documents de formation, ainsi qu'une convocation pour l'examen.

Votre chèque sera mis à l'encaissement

Dans le cas où vous ne seriez pas présents à l'examen ou vous avez été convoqué, une seconde convocation vous sera expédiée.

Si vous ne répondez pas à cette seconde convocation votre dossier sera classé sans suite,

Si vous souhaitez à nouveau passer votre CASM vous devrez demander et remplir un nouveau dossier complet.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e) M..... demeurant

.....

Agissant en qualité de père – mère – tuteur autorise mon fils / fille

Né (e) le

A prendre part au stage d'aptitude à la pratique du sport motocycliste. Par la présente, je déclare dégager entièrement la responsabilité de l'organisateur en cas d'accident.

Fait à Le

Signature

Ligue Motocycliste Régionale Ile de France B. P. 50 77150 LESIGNY

☎ 01 60 02 03 60 📠 01 60 02 03 71